

Ingénieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	28-10-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	37
Adresse d'envoi email des candidatures :	concours.statutaires.sap@aphp.fr
Date du concours :	27-01-2027
A propos du poste :	

Spécialités Nombre de postes

Ingénierie en biologie médicale : 3 postes

Recherche clinique : 2 postes

Ingénierie et maintenance travaux tous

corps d'état / Investissements : 6 postes

Logistique : 3 postes

Hôtellerie / Restauration : 3 postes

Qualité / Gestion des risques : 4 postes

Sécurité des personnes et des biens : 3 postes

Informatique système d'information et

Gestion des données : 6 postes

Informatique infrastructure et aux

réseaux : 2 postes

Biosciences : 1 postes

Conseil en génétique : 1 poste

Ingénierie et maintenance Biomédical : 1 poste

Hygiène, Sécurité et Environnement : 2 postes

Informations sur l'établissement

Nom : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Ville : 75012 Paris

Site Web : <https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx>

Pour candidater

Date limite de candidature : 20-11-2026

Conditions de candidature :

Conformément aux dispositions du décret n°2024-52 du 30 janvier 2024 portant statut particulier du corps des ingénieurs hospitaliers, peuvent se présenter au concours interne sur épreuves d'ingénieur hospitalier les fonctionnaires, les agents des établissements mentionnés à l'article L.5 du code général de la fonction publique, de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que de leurs établissements publics à caractère administratif et aux militaires, qui, à la date de clôture des inscriptions, sont en position d'activité, de détachement ou de congé parental, de même qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et aux candidats mentionnés à l'article L.325-5 du CGFP.

Les candidats doivent justifier avoir accompli au 1er janvier 2026, quatre ans au moins de services publics effectifs.

Pièces à fournir :

A compter du 1er juin 2026, les candidats présentent leurs inscriptions dans la spécialité pour laquelle ils souhaitent concourir sur le site du service des concours statutaires de l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris concours.aphp.fr.

Les candidats se présentant au concours interne sur épreuves doivent présenter les pièces suivantes au moment de l'inscription :

- Un curriculum vitae dactylographié, le cas échéant accompagné d'attestations d'emploi ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité française lisible, RECTO ET VERSO ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Un état des services publics (relevé de carrière) rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination attestant, au 1er janvier 2026 quatre ans au moins de services publics effectifs

Les candidats pourront télétransmettre les pièces justificatives exigées à l'inscription jusqu'au 6 juillet 2026 ; 14 heures (heure de Paris).

Mail pour l'envoi des candidatures : concours.statutaires.sap@aphp.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : concours.aphp.fr